

La reconnaissance des maladies ouvrières

par Bénédicte Apouey

Une enquête sociologique sur les verriers de Givors expose la difficulté à faire reconnaître les maladies professionnelles. Ce n'est qu'au prix d'une lutte juridique acharnée et de collaborations entre ouvriers et scientifiques que la vérité a pu être rendue publique.

Recensé : Pascal Marichalar, *Qui a tué les verriers de Givors ? Une enquête de sciences sociales*, Paris, La Découverte, coll. « L'envers des faits », 2017, 255 p., 22 €.

Les anciens ouvriers d'une verrerie industrielle de Givors dans la région lyonnaise s'estiment victimes d'une injustice : au cours de leur vie professionnelle, ils ont été exposés à des substances dangereuses, ce que leur employeur ne pouvait ignorer, et cette exposition est à l'origine de graves problèmes de santé. Dans ce livre engagé, le sociologue et historien Pascal Marichalar cherche à éclairer une énigme, celle de « l'accommodement d'une société démocratique comme la nôtre à une situation dans laquelle des femmes et des hommes sont exposés à des risques connus, qui dans de nombreux cas causeront des dégâts importants » (p. 16). L'auteur présente une enquête de sciences sociales sur le sentiment d'injustice des anciens ouvriers, en analysant leur quête de savoir et leur combat juridique. Par un processus de mise en abyme, l'enquête de P. Marichalar porte sur une autre enquête, menée par Mercedes Cervantes (épouse de Christian Cervantes, verrier qui décède en 2012 des suites de deux cancers) et Laurent Gonon (imprimeur à la retraite et bénévole de l'association des anciens verriers) pour établir le lien entre le travail à la verrerie et les pathologies. M. Cervantes et L. Gonon ont fait appel à des militants et à des scientifiques, dont P. Marichalar, pour les accompagner dans leur démarche. L'analyse de l'auteur est fondée sur des matériaux rassemblés entre 2013 et 2016 qui comprennent des documents d'archives (documents majoritairement fournis par L. Gonon), des entretiens, et des observations.

Quête de savoir

P. Marichalar propose d'abord au lecteur un détour par l'histoire, qui lui permet de mettre en relief les conditions de possibilité de l'enquête. Après plusieurs transmissions et acquisitions assorties de changements de noms, la direction de BSN Glasspack ferme définitivement les portes de la verrerie en 2003. Cette fermeture s'inscrit dans le cadre d'une opération financière, au prix de la disparition d'une usine historique pourtant rentable. Les usines de BSN sont ensuite rachetées par O-I Manufacturing en 2004. Si la fermeture jette les verriers dans une grande détresse mentale, elle marque pour P. Marichalar la rupture du contrat moral qui liait les verriers à leurs employeurs. Par-là même, cette fermeture rendra possible la quête de savoir et de justice des verriers quelques années plus tard.

L'enquête débute avec la prise de conscience par M. Cervantes du lien entre le travail à la verrerie et les cas de cancer qu'elle observe autour d'elle. Avec l'aide de ses filles, elle envoie un questionnaire de deux pages à d'anciens verriers pour recueillir des informations sur leur poste de travail et leur état de santé. Sur les 208 questionnaires qui sont renvoyés, presque 100 personnes déclarent être atteintes d'un cancer. Cet exercice « d'épidémiologie populaire » souligne que par rapport à une population comparable, le nombre de maladies graves et de décès prématurés est extrêmement élevé parmi les anciens verriers. L. Gonon prend ensuite les rênes de l'enquête en dressant en quelques mois une liste des produits nocifs auxquels les verriers ont été exposés (amiante notamment). P. Marichalar met en évidence le cynisme et l'hypocrisie des fabricants de produits chimiques utilisés dans les verreries. En particulier, la « fiche de sécurité » d'un produit utilisé pour graisser des moules (le Kleemold 170) indique que le produit n'est pas dangereux lorsqu'il n'est pas chauffé ; or ce produit est justement conçu pour être utilisé sur des moules dont la température est très élevée... La fiche indique aussi que lorsque le produit est chauffé, il est nécessaire d'utiliser un très bon système de ventilation ; mais l'usine n'était pas équipée d'un tel système.

Quête de justice

L'enquête montre que les ouvriers ont été laissés dans une grande ignorance sur la dangerosité des produits qu'ils ont manipulés au cours de leur carrière. Les verriers qui s'estiment victimes d'injustice entament alors une quête de justice sur plusieurs fronts (procédure administrative de demande de reconnaissance de l'origine professionnelle de la maladie ; action collective de demande d'indemnisation du préjudice d'anxiété aux prud'hommes ; plainte au pénal de C. Cervantes pour blessures ; etc.).

P. Marichalar insiste sur l'écart entre les attentes des verriers par rapport à la justice d'une part et les possibilités laissées par les institutions d'autre part. En effet, alors que les

verriers ont des objectifs multiples et complexes, l'État ne propose qu'une seule possibilité : celle de la reconnaissance de l'origine professionnelle de la maladie. Pour l'auteur, du point de vue des institutions, le gouvernement des travailleurs malades consiste à limiter autant que possible le nombre de personnes qui obtiendront une telle reconnaissance.

La démarche de reconnaissance est semée d'obstacles et met à jour les tensions entre les verriers d'une part et le corps médical d'autre part. En particulier, cette démarche nécessite que les verriers obtiennent un certificat médical initial (CMI) rédigé par un médecin, qui se prononce sur la possible origine professionnelle de la maladie. Les verriers se heurtent au refus d'un certain nombre de médecins d'établir ces certificats, refus qu'ils justifient par leur incompétence sur le sujet ou leur crainte de sanctions de la part de l'assurance maladie. De même, les verriers subissent le refus du service de médecine du travail de Givors de délivrer des attestations d'expositions aux produits cancérogènes. L'auteur souligne que l'indifférence, liée à la distance sociale qui sépare médecins et ouvriers, n'est pas étrangère à ces refus.

L'ouvrage met également en lumière l'hétérogénéité dans le traitement des dossiers par les institutions, avec des reconnaissances rapides lorsque le problème d'un ouvrier a pour origine l'exposition à l'amiante et que son cancer figure sur la liste officielle.

Raisonnement causaliste contre raisonnement probabiliste

Pour P. Marichalar, les difficultés des verriers à obtenir cette reconnaissance (et plus tard l'échec du procès pénal des Cervantes) s'expliquent par le raisonnement causaliste tenu par les institutions. Plus précisément, du point de vue des institutions, il est nécessaire que les verriers prouvent qu'il existe un lien de causalité entre leur activité professionnelle et leur pathologie individuelle pour obtenir une reconnaissance (pour les maladies professionnelles non prévues dans les tableaux). Or il est impossible de prouver l'existence d'un tel lien causal au niveau individuel, car la preuve scientifique est par nature probabiliste. En s'appuyant sur l'exemple d'un jugement rendu en Italie, l'auteur suggère que seul un déplacement de la focale, de la notion de la causalité au niveau individuel vers celle d'exposition à des substances dangereuses, permettrait aux institutions de répondre à la demande de justice des travailleurs.

L'auteur montre aussi l'intérêt des collaborations entre ouvriers et scientifiques. En effet, l'implication des scientifiques du Groupement d'intérêt scientifique sur les cancers d'origine professionnelle en Seine Saint-Denis (Giscop 93), fondé par Annie Thébaud-Mony, marque un tournant dans la lutte des verriers. Cette équipe de recherche a développé une méthode qui permet de définir avec plus de précisions l'exposition aux produits, à partir des récits des ouvriers (« curriculum laboris »). En outre, la participation de ces experts conduit à verser de nouvelles pièces scientifiques aux dossiers. Sur un autre plan, A. Thébaud-Mony met les verriers en

relation avec un cabinet d'avocat réputé. Tous ces éléments jouent un rôle majeur dans la reconnaissance des deux cancers de C. Cervantes en 2015.

Les verriers ne connaissent cependant qu'un succès en demi-teinte. En dépit des efforts consentis, ils perdent un procès devant les prud'hommes en 2016. Ce passage du livre met en relief l'ignorance de l'avocate d'O-I Manufacturing des conditions de travail des ouvriers : elle affirme que certains produits ne sont pas toxiques alors qu'ils le sont, et réfute la présence dans l'usine d'autres produits pourtant bien présents.

Pour souligner l'importance du combat des verriers, l'ouvrage décrit aussi les conditions de travail dans d'autres verreries en activité, et en particulier celle de Puy-Guillaume que l'auteur visite en 2014. Les similitudes avec la verrerie de Givors sautent aux yeux : exposition aux mêmes produits dangereux (dont l'amiante) et températures et niveaux sonores élevés. La situation des verriers de Givors n'est donc pas un cas isolé.

Alors qu'une vaste littérature quantitative a montré l'existence de fortes inégalités sociales de santé selon le niveau de revenu et d'éducation et la profession¹, l'ouvrage donne corps à ces différences, en s'appuyant sur des entretiens, des observations, et des portraits d'anciens verriers. La force de ce livre est de décrire le système de production de non-reconnaissance et d'irresponsabilité, fondé sur l'indifférence, la négligence, et l'ignorance, qui participe à la perpétuation de ces inégalités.

Publié dans lavedesidees.fr, le 6 septembre 2018.

¹ Voir par exemple, sur les États-Unis, Anne Case et Angus Deaton, *Broken Down By Work And Sex. How Our Health Declines. Analyses In The Economics Of Ageing*, University of Chicago Press, 2005, et sur la France, Bénédicte H. Apouey, « Les disparités sociales de santé perçue au cours de la vie : le cas de la France (2004-2012) », *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, n° 24-25, p. 456-465, 2015.